

La position actuelle du Canada

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Empire Club de Toronto le 15 février 1987, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, a expliqué pourquoi le Canada doit adhérer à l'OTAN :

Nous ne faisons pas partie de l'OTAN et nous ne maintenons pas une présence en Europe par simple bonté d'âme. Nous nous sommes engagés à défendre l'Europe parce que si celle-ci perd sa liberté, il deviendra très difficile pour le Canada de garder ses valeurs démocratiques. Il ne doit donc faire aucun doute dans notre esprit que la défense de l'Europe occidentale est vitale pour la défense du Canada tel que nous souhaitons le conserver.³

Comme on peut le voir dans le Livre blanc sur la défense publié en juin 1987, le gouvernement canadien a l'intention de renoncer à déployer la brigade CTAM dans le nord de la Norvège et de l'affecter plutôt en Allemagne de l'Ouest. Ayant constaté qu'en s'engageant à défendre deux régions distinctes de l'Europe, le Canada avait surestimé ses capacités, le gouvernement a souligné, dans le Livre blanc, qu'il lui serait très difficile de respecter l'engagement concernant le déploiement de la brigade CTAM :

Le déploiement du groupe-brigade CTAM dans le nord de la Norvège pose de très graves problèmes. En effet, cette force mettrait quelques semaines à arriver en Norvège, ce qui rend douteux son déploiement en temps opportun. De plus, elle est incapable de faire face à une opposition armée au moment de son débarquement et, une fois déployée, elle serait extrêmement difficile à renforcer et à réapprovisionner, particulièrement après le déclenchement d'hostilités... Pour que ces engagements concernant la Norvège septentrionale soient respectés pleinement et efficacement, les lacunes susmentionnées devraient être comblées, ce qui ne pourrait être fait qu'à grands frais... Le gouvernement du Canada en est donc arrivé à la conclusion que la consolidation de ses engagements dans le sud de la République fédérale d'Allemagne constitue le meilleur moyen d'accroître la crédibilité, l'efficacité et la capacité de soutien de sa contribution à la défense collective en Europe.⁴

³ Perrin Beatty, "Allocution prononcée à l'Empire Club", Bulletin, hiver-printemps 1987, p. 28.

⁴ MDN, Défis et engagements, 5 juin 1987, p. 61.